

Vinum



LE MAGAZINE EUROPÉEN DU VIN JUILLET / AOÛT 2013 | WWW.VINUM.CH | PRIX: CHF 13,80



GAZON MAUDIT?

ŒNOTOURISME

Raretés œnologiques pour
explorateurs viticoles

PRIMEURS 2012

Élégance, fraîcheur
et classicisme

ŒIL-DE-PERDRIX 2012

Beaucoup d'appelés,
peu d'élus



Enherbement

Gazon maudit?

Le projet Vitisol, mené par l'organisation Vitival, entend enherber de façon pérenne des centaines d'hectares de vignoble valaisan. L'occasion de faire le point sur l'herbe qui pousse dans les vignes et les relations parfois difficiles que les producteurs entretiennent avec la flore de leurs vignobles.

Texte: Alexandre Truffer

De tout temps, l'herbe a poussé dans la vigne. Et toujours, les vigneron ont arraché les graminées, les fleurs et le gazon que la nature faisait imperturbablement croître près de leurs ceps. Pourquoi cette lutte aux allures de tonneau des Danaïdes? Première raison, cette végétation non désirée utilise une partie des ressources en eau et en éléments nutritifs tels que l'azote ou le potassium au détriment des plants de Pinot Noir ou de Sylvaner. Outre ce problème de concurrence, une végétation broussaillante dans le vignoble complique les divers travaux nécessaires à l'épanouissement de *Vitis Vinifera* et favorise la prolifération de certains parasites. De plus, dans les régions sensibles au gel de printemps, la couverture végétale engendre une humidité relative qui peut avoir des conséquences dévastatrices en cas de coup de froid.

Jusqu'à la moitié du 20^e siècle, l'herbe était contrôlée par des moyens mécaniques (travail du sol, fauche) ainsi qu'à l'aide d'auxiliaires (moutons). A partir des années 1930, la généralisation des herbicides va modifier la donne. En quelques décennies, la plupart des vignobles européens vont se transformer pour devenir des terres sans tapis végétal dévolues à la

culture exclusive de la vigne. Pendant un demi-siècle, on en viendra même à considérer qu'une vigne «propre» ou «bien entretenue» ne doit pas abriter la moindre verdure.

Lutter contre l'érosion

Aux alentours des années 1980, la situation commence à s'inverser. «Chaque fois qu'il y avait un gros orage à Lavaux, on disait que le lac changeait de couleur, explique Jean-Laurent Spring, chercheur à l'Agroscope Changins-Wädenswil. L'érosion constituait un problème très important. Après chaque pluie conséquente, il fallait remonter la terre. C'est un travail pénible qui a, en plus, un coût important. D'un point de vue économique, il fallait trouver une solution. L'enherbement a permis de régler une partie des difficultés. En tous cas dans les sols profonds où le tapis végétal, naturel ou ensemencé, ne fait pas concurrence à la vigne.» Trente ans plus tard, la plupart des vignobles helvétiques, à l'exception notable du Valais et, dans une moindre mesure, des terrasses du Lavaux, semblent voir cohabiter sans problème raisin et prairie.

Comme à son habitude, le diable se cache dans les détails. «L'enherbement est une problématique complexe, à double

tranchant», nuance Raymond Paccot. Pour ce vigneron de Fêchy, la gestion de la flore demande beaucoup de doigté: «Faucher l'herbe implique que celle-ci va utiliser de l'azote présent dans le sol pour repousser. Ce qui risque de priver les ceps de ce nutriment indispensable à la qualité du raisin. Il existe une autre solution, le Rolofaca, un appareil qui couche l'herbe sans la couper. La couche ainsi formée va créer un tapis d'humidité au sol très utile en cas d'année sèche, mais problématique lors de millésime pluvieux. Ainsi, en 2013, nous sommes obligés de faucher.» La question de la compétition pour l'azote entre tapis végétal et vignes a d'ailleurs incité Raymond Paccot à modifier l'enherbement de certaines parcelles. «Nous avons trop de graminées et pas assez de légumineuses. Les premières pompent l'azote dans la terre, tandis que les secondes fixent celui qui se trouve dans l'air. Une fois fauchées, elles le rétrocèdent au sol», précise ce vigneron qui estime que: «nous allons devoir apprendre à cohabiter avec une flore permanente. La gestion fine des différents types d'enherbement est pour l'heure un domaine où il reste beaucoup à apprendre, mais qui me paraît un complément indispensable à la biodynamie.»



Même dans des vignobles peu abrupts (ici à Founex), le travail du sol reste une tâche pénible qui demande beaucoup de temps.

Le cas particulier du Valais

En Valais, la situation semble très différente du reste de la Suisse. Les précipitations peu abondantes causent moins d'érosion qu'ailleurs. De plus, les terres souvent peu profondes, surtout dans les terrasses, impliquent une concurrence féroce. «Dans ce canton, il y a une condition sine qua non à l'enherbement: il faut pouvoir irriguer, déclare Benoît Dorsaz. Avec 600 millimètres de précipitations par année, qui tombent souvent en dehors de la période de végétation, nous sommes trop limite au niveau de l'eau», précise le vigneron de Fully qui a multiplié les essais dans ses vignes pendant vingt ans. «L'enherbement possède deux avantages: il permet de limiter les travaux très pénibles de remontage de la terre descendue à cause de l'érosion et de réduire l'utilisation des herbicides. Dans les années 1990, j'ai acheté des mélanges de plantes supposées peu vigoureuses, mais une fois semées dans une vigne - une terre travaillée et qui a reçu des engrais - elles se développaient plus vite que prévu. J'ai ensuite fait des essais avec l'orpin, une espèce indigène, que je suis allé chercher dans la nature.

Malheureusement, elle a un gros désavantage: il s'agit d'une plante grasse qui glisse et pose des problèmes de sécurité. Il est hasardeux de marcher dessus et dangereux de passer avec une chenillette.» D'autres tests avec du thym serpolet, qui périclite au bout de cinq à six ans, ou du brome des toits - qui n'a que des avantages si on ne le fauche pas, mais qu'il faut faucher à cause des risques de gel de printemps - ont convaincu Benoît Dorsaz qu'il faudra encore quelques essais avant de trouver une solution qui ne pourra être que multiple.

La question des terrasses

Bien que la majorité des terrasses du Valais soient vierges de toute végétation autre que la vigne, plusieurs producteurs ont pris le pari d'enherber ces sols pourtant peu profonds et difficiles à mécaniser. A la cave Gérard Besse, entreprise reconnue pour le travail énorme accompli sur les murs en pierres sèches, toutes les terrasses sont enherbées. «Il y a de l'hysope, de la lavande, du thym ou des mélanges en fonction des spécificités du sol. L'objectif est d'avoir une concurrence gérable sans que cela fasse explo-


ser les coûts de production», explique Sarah Besse. Cette œnologue est convaincue de l'utilité des efforts que demande la haute diversité biologique de ses vignes: «Changins nous a sensibilisés au fait que la vigne ne doit pas être une monoculture. De plus, le temps dévolu aux herbicides est compté. Peut-être qu'ils ne seront plus autorisés à moyen terme.» En attendant, la flore offre un certain intérêt marketing. «Lors de visites de vignes avec les clients, il est possible de faire prendre conscience aux gens du travail réalisé pour permettre à ces plantes de se développer.» La jeune professionnelle s'est d'ailleurs beaucoup investie dans le nouvel itinéraire viticole, inauguré en mai, qui traverse les terrasses du vignoble de Martigny. Les promeneurs peuvent y admirer diverses parcelles du domaine familial reconnaissables à leurs interlignes multicolores.

Objectif 600 hectares

Malgré le travail de quelques pionniers, une photo aérienne du Valais montre que l'enherbement demeure marginal dans le plus grand canton viticole de Suisse du fait des difficultés inhérentes à ses conditions climatiques et géologiques spécifiques. Voilà qui rend d'autant plus intéressant le lancement, par l'association Vitival, du projet Vitisol. Celui-ci a pour but l'exploitation durable des sols viticoles en zone sèche. Doté d'un budget de près de six millions de francs (4,08 millions octroyés par la Confédération, 1,2 million engagé par les viticulteurs et 465 000 francs fournis par des partenaires, principalement l'Etat du Valais), Vitisol entend proposer des solutions pour lutter contre l'érosion et favoriser l'enherbement. «600 hectares, voici notre objectif dans un horizon de six ans», explique Eric Perruchoud, géographe et œnologue responsable du projet, qui annonce déjà 260 hectares inscrits à Vitisol à l'heure actuelle. «L'enherbement possède de nombreux avantages. Il améliore la structure du sol, augmente la biodiversité, limite l'érosion et l'utilisation d'herbicides. Comme il n'est pas possible partout, Vitisol propose d'autres solutions telles que: le travail du sol, l'utilisation d'engrais vert ou la création de haies brise-vent.» Principale mesure envisagée, l'enherbement pourra être soit naturel ou soit consister en un engazonnement d'espèces indigènes peu concurrentielles



Le vignoble de Saint-Théodule de la Cave Gérard Besse à Martigny: des terrasses magnifiques et enherbées depuis plusieurs années.



«La gestion fine des divers types d'enherbement est un domaine où il reste beaucoup à apprendre.»

Raymond Paccot vigneron à Féchy



«Le temps dévolu aux herbicides est compté.»

Sarah Besse œnologue à la Cave Gérald Besse

pour la vigne comme le brome des toits, l'orge des rats ou un «mélange Valais» dans lequel on trouve notamment de la luzerne lupuline, de la bugrane naine ou du géranium à feuilles rondes. Collaborateur agro-scientifique à l'Office cantonal de la viticulture, Stéphane Emery précise: «Seul l'enherbement au moyen de brome des toits a été véritablement testé. Néanmoins, les autres plantes utilisées sont pour la plupart des écotypes valaisans, prélevés dans le vignoble, donc a priori adaptés à nos conditions. Concernant l'effet sur les vins, des essais ont été réalisés à Changins avec le brome des toits qui ont montré peu d'incidence sur la qualité finale du produit. Quant aux nouveaux mélanges, des tests seront mis en place dès octobre au Domaine du Grand-Brûlé à Leytron.» Pour les résultats, rendez-vous en 2016. 

Les stress hydro-azotés

Encore peu connus des non-professionnels, les stress hydro-azotés sont pourtant un problème scruté de près par les œnologues. En effet, la concurrence exercée par un enherbement permanent dans la vigne peut engendrer des carences en azote qui impliquent une perte de qualité des vins. Lorsque la teneur en azote dans les moûts descend en-dessous d'une certaine fourchette, les vins, surtout les blancs, pâtissent d'une déficience aromatique. Dans certains cas, ces faibles taux d'azote peuvent engendrer des perturbations fermentaires. Diverses techniques œnologiques (ajout de phosphate d'ammonium ou d'acides aminés) permettent de corriger en partie ces déviations. Néanmoins vu la complexité et le coût de ces palliatifs, seule la prévention du problème par une gestion fine de l'enherbement apparaît comme une solution viable. La pulvérisation d'azote sur les feuilles au moment de la véraison constitue aussi une alternative, mais comme le constate Benoît Dorsaz, «il n'est pas logique d'enherber pour éviter des traitements (d'herbicide), si cela implique de rajouter des traitements.»

« Dans ma vigne, il y a des cactus »

L'herbe et les petites fleurs ne sont pas les seules plantes à s'installer dans les vignes si on leur en laisse l'opportunité. Parfois, un végétal aussi piquant qu'inattendu colonise les terrasses valaisannes: le cactus.

Les promeneurs l'appellent figuier de Barbarie ou cactus raquette, mais les spécialistes préfèrent les termes d'oponce ou de nopal, un terme nahuatl qui rappelle les racines mexicaines de l'*Opuntia ficus-indica*. Bien loin des étendues arides de l'Amérique du Nord, ce piquant végétal qui peut atteindre trois à cinq mètres de haut s'est trouvé une terre d'adoption: la «vigne aux cactus» de Marie-Bernard Gillioz, dix terrasses cultivées à l'ancienne dans le lieu-dit Les Corbassières, au-dessus de Sion. Ignorés par la reconstitution du vignoble, impropres à la mécanisation, préservés des herbicides, ces parchets qui accueillent du Chasselas, de la Syrah et de la Marsanne Blanche ont développé une flore luxuriante.

En 2010, Année internationale de la Biodiversité, le Musée Valaisan de la Vigne et du Vin a demandé au photographe Robert Hofer de réaliser un reportage sur les quatre saisons de cette parcelle hors du commun. Anne-Dominique Zufferey, la directrice du musée, en a tiré une publication intitulée «Dans ma vigne, il y a des cactus». Yann Clavien, biologiste œuvrant au Service des Forêts et du paysage de l'Etat du Valais, a participé au projet en réalisant un inventaire de la flore de cette vigne. Outre les oponces, «un végétal exotique assez positif du point de vue marketing, mais qui impose tout de même de grosses contraintes au vigneron», précise le scientifique, les 800 mètres carrés de Marie-Bernard Gillioz abritent une flore à nulle autre pareille. Au final, 104 espèces ont été recensées, soit le triple de ce que l'on rencontre en général dans une vigne cultivée en production intégrée. Ce jardin botanique naturel se révèle être un sanctuaire pour plantes rares ou menacées d'extinction, comme l'Ephédre de Suisse ou la Scorsonère en lanières. Bien entendu, les coûts et la pénibilité du travail consécutifs à la situation particulière de ces parcelles rendent impossible la généralisation d'une telle biodiversité dans le reste du vignoble valaisan. Néanmoins, la «vigne aux cactus» rappelle que la Suisse possède l'un des vignobles les mieux soignés au monde, un fait pourtant inconnu des consommateurs, y compris de ceux qui se revendiquent «consommateurs».

Outre les oponces, ces cactus américains, plus de cent espèces végétales ont élu domicile dans la vigne de Marie-Bernard Gillioz.

